

Parution : Novembre 2011



Bulletin de Saint-Adrien-d'Irlande

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

INFORMATIONS MUNICIPALES

*****AVIS DE RECHERCHE*****

****CHAT PERDU****

Si vous avez perdu votre chat- Mâle de couleur gris, poil court, dégriffé.
Information : 418-338-6395

DEMANDE

Personne demandée qui a une connaissance dans l'entretien des arbres qui pourrait s'en occuper ou bien nous donner des trucs pour les conserver en bon état longtemps selon leur espèce. Information : 4518-335-2585

RÈGLEMENT # 241

GARAGES ET ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante, un garage ou un abri d'auto temporaire est permis dans toute la profondeur de la marge de recul avant et dans toute la profondeur de la marge de recul latérale.

Malgré la règle générale décrite ci-dessus, les garages et abris d'auto temporaires sont prohibés dans les marges de recul avant pour tout terrain d'angle situé à une intersection de rues, routes ou chemins. (Exception à la règle générale)

Pour information : 418-332-0170 Marc Laflamme, inspecteur

Inspecteurs

Marc Laflamme, inspecteur en bâtiments, voirie **418-332-0170**

Jean-Guy Pageau, inspecteur en environnement **sur demande**

POLICE, POMPIER, AMBULANCE **9-1-1**

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée

Le service incendie de la Ville de Thetford Mines, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Des points importants à retenir :

Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.

Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.

Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-le au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond;

Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.

S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée.

Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et votre sécurité, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie et visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

CENTRE UNIVERSITAIRE DES APPALACHES

Formations aux entreprises

pour professionnels et cadres

Automne 2011 et hiver 2012

PROGRAMMATION

Gestion du changement

Formateur : Julien Naud - Lieu : Thetford Mines
Date et heure : 15 novembre 2011 de 8 h 30 à 16 h 30
Coût : 10 \$

Les personnalités à défi

Formateur : Réjean Labelle - Lieu : Thetford Mines
Date et heure : 22 novembre 2011 de 8 h 30 à 16 h 30
Coût : 405 \$

La gestion prévisionnelle des ressources humaines

Formatrice : Nathalie Lecours - Lieu : Saint-Georges
Date et heure : 6 décembre 2011 de 8 h 30 à 12 h
Coût : 75 \$ + tx

Le non-verbal qui parle fort

Formateur : Réjean Labelle - Lieu : Saint-Georges
Date et heure : 15 décembre 2011 de 8 h 30 à 16 h 30
Coût : 405 \$

Découvrir le codéveloppement

Formatrice : Dominique Poirier - Lieu : Sainte-Marie
Date et heure : 19 janvier 2012 de 8 h 30 à 16 h 30
Coût : 405 \$

Négociation et résolution de problèmes

Formateur : Jean Boivin - Lieu : Thetford Mines
Date et heure : 9 et 10 février 2012 de 8 h 30 à 16 h 30
Coût : 850 \$

Enjeux et défis intergénérationnels

Formatrice : Charlotte Morneau - Lieu : Thetford Mines
Date et heure : 23 février 2012 de 8 h 30 à 16 h 30
Coût : 405 \$

Être un bon coach : défis, enjeux et pistes d'action

Formatrice : Dominique Poirier - Lieu : Saint-Georges
Date et heure : 1er mars 2012 de 8 h 30 à 16 h 30
Coût : 405 \$

Gestion des équipes de travail

Formateur : Jean Boivin - Lieu : Saint-Georges
Date et heure : 5 et 6 mars 2012 de 8 h 30 à 16 h 30

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Coût : 740 \$

Consultez notre site Internet!

Formations offertes en visioconférence!

**Salles à Saint-Georges, Sainte-Marie, Thetford Mines,
Lac-Mégantic et Lac-Etchemin. Surveillez notre icône**

Le meilleur de l'université,

Le départ des formations et des cours est conditionnel au nombre d'inscriptions.

Saint-Adrien-d'Irlande vous informe.....

PAIEMENTS DES TAXES

Avis à tous ceux et celles qui n'ont pas encore effectué le versement des taxes municipales de 2010 ET 2011. Des intérêts annuels de 14% sont portés aux comptes en souffrance.

Séance ordinaire du 7 novembre 2011

Les membres du conseil présents.

Madame Jessika Lacombe, mairesse.

Rock Côté, siège #1, Marcel Guay, siège #2, Solanges Thibault siège #3, Claude Turcotte siège #4, Jean-Marie Rodrigue, siège # 5, Claude Blais siège #6.

Congrès annuel de la FQM

Madame Jessika Lacombe, mairesse a assisté au Congrès annuel de la FQM au montant de 1 523.36\$ incluant les taxes. À partir de 2011, c'est la municipalité qui paie directement les frais pour cet événement. Avant cette date, les frais nous étaient rechargés sous forme de quote-part facturée par la MRC des Appalaches.

Adoption du règlement # 338 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus

Vous pouvez consulter ce règlement sur notre site internet : www.stadriendirlande.ca

Avis de motion

Monsieur Marcel Guay donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il proposera l'adoption d'un règlement pour fixer le taux de taxes foncières et de services pour l'année 2012.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

Monsieur Claude Turcotte donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il proposera l'amendement de l'article 3 du règlement numéro 280 concernant le moment et la durée de la période de questions.

Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

Rapport des vérificateurs de l'année 2010

D'après les vérificateurs Proulx, CA, les états financiers pour l'année 2010 représentent fidèlement la situation financière des différents fonds ainsi que les résultats des opérations et ce, dans le cadre des principes comptables généralement reconnus.

Derniers états financiers

Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 démontrent des recettes de 534 787\$ et des dépenses de 594 474\$, soit un excédent des dépenses de 59 687\$ sur les revenus.

Indications préliminaires du présent exercice

Pour l'année 2011, nous avons connu des dépenses soudaines et imprévisibles pour les pluies abondantes survenues les 27-28 avril 2011. Suite à une demande d'aide financière, la Sécurité publique a désigné la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande, qui pourra alors bénéficier du Programme général d'aide financière lors des sinistres ainsi nous pourrons récupérer une bonne partie des dépenses imprévues.

Cette année, nous avons réalisé notre projet de réfection de la salle culturelle grâce à une aide financière de 33 862\$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 50 792\$ au Fonds de stimulation de l'infrastructure-FSI. L'aide financière provenant du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada sera de 16 931\$ chacun.

Nous avons réalisé l'aménagement d'un parc multisport comprenant la construction du chalet des sports grâce à une aide maximale équivalant à 50 pour 100 des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 67 575\$ au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport). Le Pacte rural a contribué un montant de 40 500\$, Promutuel 1000\$ et l'excédent par la municipalité.

Sous peu, nous effectuerons des travaux de pulvérisation et d'ajout de gravier dans le rang 7 et la route Marchand au montant de 63 782.35\$ taxes incluses. Une subvention maximale de 50 000\$ échelonnée sur trois années budgétaires pour ces travaux est prévue provenant du budget discrétionnaire de Monsieur Laurent Lessard, député de la circonscription électorale de Frontenac. Le premier versement de

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

20 000\$ sera versé à l'exercice financier 2011-2012, le second montant de 20 000\$ sera versé 2012-2013 et le solde sera versé au cours de l'année budgétaire 2013-2014.

Une autre subvention venant du Pacte rural 2007-2014 de la MRC des Appalaches pour le remboursement d'une partie des frais d'installation à Internet haute vitesse au montant de 5 000\$, dont les citoyens ont pu profiter. Le processus de remboursement se continue jusqu'à épuisement de la somme reçue.

Pour les opérations habituelles, elles se déroulent sensiblement telles que prévues.

Traitement des élus municipaux

Selon le règlement municipal 314, voici la rémunération des élus :

Maire :

Salaire : 3 965.04\$
Allocation dépense : 2 288.14\$

Conseiller :

Salaire : 1 117.84\$
Allocation dépense : 559.42\$

A compter de l'an 2012, le traitement des élus est indexé annuellement au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada, établi selon Statistiques Canada.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ qui totalise près de 25 000\$

Cadnet & Weblex (internet + site)	2 494.06\$
B. Laflamme asphalte inc. (route Côté)	4 984.22\$
Denis Lambert Excavation (creusage fossés)	3 749.74\$
Denis Lambert Excavation (machinerie)	6 839.12\$
Denis Lambert (dén. station- pompage)	1 620.00\$
Dura-Lignes (marquage chaussée)	1 512.38\$
MRC – Évaluation	15 799.86\$
PG Mensys informatique	5 058.26\$
Philippe Gosselin (huile & syst)	5 609.19\$
Éric Pouliot (balayage rues)	1 221.79\$
Proulx CA Inc.	6 181.50\$
Promutuel Assurances	8 022.35\$
Biolab (test eau + chlore)	2 000.00\$

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

Entretien station pompage	6 323.00\$
Tekno (surveillance eau)	7 000.00\$
Transport Adrien Roy & filles	8 664.65\$
Ville de Thetford Mines (Incendie)	12 899.70\$

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25,000\$

Aménagement parc multisport	62 039.40\$
Réfection salle culturelle	45 346.44\$
Denis & Steven Lambert (gravier & transport)	44 013.60\$
MRC-Différentes quote-part	28 306.28\$
Sûreté du Québec	27 638.00\$
Pluies diluviennes	28 744.54\$
Denis Lambert Excavation (Déneigement)	121 249.83\$
Services Sanitaires Denis Fortier	39 569.00\$
Et Régie Intermunicipale Région Thetford	

Orientation du budget 2012

Dans quelques semaines, les membres du Conseil réaliseront la confection du budget 2012. Suite au dépôt du nouveau rôle triennal pour les exercices financiers 2011, 2012, 2013 au montant de 34 237 600 \$, le conseil municipal souhaite donc, pour l'année 2012, pouvoir contenir le plus possible les dépenses et abaisser le taux de taxation.

Objectifs généraux 2012

- Schéma d'aménagement- Portée collective
- Asphaltage dans les rangs à améliorer
- Eaux usées
- Entretien et embellir nos sentiers pédestres pour les conserver en bon état
- Mise en place d'activités physiques ou autres pour tous dans la municipalité
- Éventuel camp de jour pour les enfants en complémentarité avec la Municipalité d'Irlande

Conclusion

Merci à tous ceux qui se sont impliqués bénévolement dans les différents projets de notre municipalité.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

Donné à Saint-Adrien-d'Irlande ce septième (7^e) jour de novembre 2011.

Jessika Lacombe, mairesse

Nomination d'une mairesse suppléante

Madame Solanges Thibault est nommée mairesse suppléante pour les mois de décembre 2011, janvier et février 2012.

Contribution à la Croix-Rouge

La municipalité accepte de verser 125.00\$ pour 2011 comme contribution demandée pour les municipalités de moins de 1 000 habitants.

Conférence Web- Sélection des fournisseurs

Le conseil autorise la directrice générale à assister à la conférence web portant sur la sélection des fournisseurs, formation de l'ADMQ, le 22 novembre 2011 au montant de 70.00\$ plus taxes défrayés par la municipalité.

Contribution au centre d'archives région Thetford

La municipalité appuie le Centre d'archives de la région de Thetford en contribuant 45.00\$ pour l'année 2011.

Dépôt des indicateurs de gestion 2010

La secrétaire-trésorière dépose les indicateurs de gestion 2010.

Gouttière pour l'édifice municipal

La municipalité a fait l'installation d'une gouttière à l'arrière de l'édifice pour empêcher l'eau de la toiture de surcharger le champ d'épuration nouvellement installé, recommandation de la firme Percotec. La firme Gouttières Aluminium de Plessisville a fait l'installation au montant de 492.00\$ plus taxes.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux et autres documentations de la municipalité sur notre site internet.

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

5 décembre 2011 à 20 heures, édifice municipal

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

PACTE RURAL

Avez-vous des suggestions de projets à réaliser dans le cadre du programme « Pacte rural » pour l'année 2012 ?

Si oui :

S'il-vous-plaît nous faire parvenir vos suggestions **avant le 10 janvier 2012** par courriel, dg@stadriendirlande.ca, par télécopieur 418-335-4040, par la poste ou directement à la municipalité, 152, rue Municipale, Saint-Adrien-d'Irlande, Qc G0N 1M0.

ACTIVITÉS

Avez-vous des suggestions d'activités sportives, de loisir et de culture que nous pourrions vous offrir dans notre municipalité?

Combien seriez –vous prêt à payer pour suivre un cours?

Êtes-vous intéressé par :

oui non

le latino cardio :

le karaté :

cours d'internet pour les 40 ans et plus :

activités pour enfant d'une durée 1 heure, si oui quel âge?

cours de peinture et/ou de portrait :

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriens.ca